



Location et D.P.E ..

Par **David Dumonteil**, le **09/09/2019** à **23:02**

Bonjour ,

je me permet de vous écrire car j'ai un soucis avec mon logement que j'ai louer il y a 1a au mois d'aout dans le 42 ,

ma propriétaire m'avait fournie lors de la signature une partie du DPE indiquant la lettre C et une estimation de consommation de 700€ .. j

J'ai reçu ce jour une facture de régulation de la part d'engie de prêt de 1.288€ alors que j'ai déjà donner 720€ pour le gaz .. et 610€ d'électricité pour l'annee pour un logement de 112m²..

Le DPE date de plus de 7a et est au nom de l'ancien propriétaire .. le DPE actuel est réellement de E voir F ..

Puis je me retourner contre ma propriétaire qui n'a pas refait son DPE , puis je lui demander de baisser le loyer en contrepartie et puis je lui demander un dédommagement pour l'année passée et pour régler la facture ou participer ??

Merci a vous ..

Par **David Dumonteil**, le **23/09/2019** à **15:05**

.. pour completer mon dernier message ,

ma proprietaire , n'a pas effectuer l'entretient chaudiere a l'entree dans le logement il y a un an alors qu'elle m'avait dit que oui ..

Elle a mis en vente le logement , avec le meme DPE , alors qu'elle sait qu'il n'est pas bon ..

J'ai egalement un soucis de surface , indiquer 110m² sur le DPE original et 125m² sur le bail .. soit plus d'1/20 d'ecart .. et sur l'annonce qu'elle a mis il y a quelques jours elle a marquee 115m² ..

Le logement est d'apres le maire et l'agent engie que j'ai contacter une epave thermique ..

il y a aussi une bonne dizaine de carrelages au sol non fixer depuis l'entree dans le logement

, et elle refuse de le faire .. ce qui n'arrange pas l'isolation ..

Que puis je faire pour me retourner svp ..

merci ..